

Communiqué de presse, le 12 janvier 2021

---

La décision d’approbation des plans entre en force

## **Feu vert pour les travaux de transformation de la gare de Lausanne**

**Aucun recours n’a été déposé contre la décision du Tribunal administratif fédéral (TAF) du 13 novembre dernier d’accorder le permis de construire au projet Léman 2030 de transformation de la gare de Lausanne. Les CFF vont pouvoir commencer cet été les travaux de ce chantier indispensable pour garantir la mobilité durable de l’arc lémanique et le renforcement de l’offre ferroviaire nationale.**

Augmenter les capacités, assurer la sécurité et la mobilité des utilisateurs et créer des interfaces performantes entre les transports publics, ceci pour répondre au doublement de la fréquentation des trains attendu à l’horizon 2030 : tels sont les objectifs du projet de réaménagement de la gare de Lausanne. Les CFF ont reçu la décision d’approbation des plans (permis de construire) de l’Office fédéral des transports en juin 2019, décision qui a fait l’objet d’un recours au TAF. En revanche, aucun recours n’a été déposé contre la décision du TAF du 13 novembre 2020 de confirmer le permis de construire, qui est désormais entré en force. Les CFF, la Ville de Lausanne et le canton de Vaud saluent avec satisfaction et soulagement cette étape cruciale franchie par le projet. Celui-ci est indispensable pour garantir le fonctionnement de l’ensemble du réseau ferroviaire suisse.

Les travaux pourront débuter cet été. Le montant des travaux est estimé à près de 1,3 milliard de francs, financé par le crédit ZEB de la Confédération, par CFF Immobilier ainsi que par le canton de Vaud et la Ville de Lausanne. Ils consisteront notamment à permettre aux trains de 400 mètres de long de desservir le principal carrefour ferroviaire romand et d’améliorer fortement les accès aux quais (lire ci-dessous). Le projet inclut également une nouvelle station pour le métro M2.

Les équipes de projet des CFF et du développement des métros automatiques M2 et M3 travaillent d’arrache-pied pour préparer le début des travaux de construction. Les riverains, les locataires, les commerçants et les associations seront informés de la

planification détaillée dans les semaines et les mois à venir. Profitant de l'impulsion de développement urbain que représente le réaménagement de la gare, la Ville de Lausanne quant à elle poursuit la planification de projets de refonte d'espaces publics conviviaux et végétalisés et le déploiement de la mobilité douce au sein de ce secteur en mutation.

### **Un projet d'envergure pour développer la mobilité dans l'arc lémanique**

Le projet Léman 2030 de réaménagement de la gare de Lausanne est un élément-clé de la mobilité future et durable en Suisse romande. En se transformant en hub de mobilité, en devenant plus accueillante et en proposant davantage de services, elle ancre son importance sur le réseau ferroviaire national. Les quais seront élargis et allongés afin d'accueillir des trains de 400 mètres de long, offrant davantage de places assises dans les trains. L'accès aux quais sera facilité. Et les passages inférieurs seront complètement reconstruits. De deux actuellement, ils passeront à trois et seront considérablement élargis pour permettre une meilleure répartition des flux de voyageurs. Les interfaces avec les métros, les bus, la place de la Gare et la rue du Simplon seront également améliorées. La majestueuse marquise de la gare sera légèrement déplacée, mais préservée.

Le projet de la gare de Lausanne s'inscrit dans le programme Léman 2030 qui a pour objectif de développer l'offre et les infrastructures entre Lausanne et Genève : [www.cff.ch/leman2030](http://www.cff.ch/leman2030) .

Pour tout complément d'information :

- Pour le Canton de Vaud: Nuria Gorrite, cheffe du Département des Infrastructures et des ressources humaines, tél. 021 316 70 01
- Pour la Ville de Lausanne: Natacha Litzistorf, directrice du Logement, de l'environnement et l'architecture, +41 21 315 52 00,
- Pour les CFF: Service de presse CFF, tél 051 220 43 43